

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 14 AVRIL 2026**

N° d'ordre : DEL 2026-029

Objet de la délibération :  
**Election des membres au Conseil  
d'Administration du Centre  
Communal d'Action Sociale  
(CCAS)**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 27

Présents : 26

Pouvoirs : 1

Votants : 27

Date de la convocation :  
08/04/2026

Date de publication en ligne :  
20/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril à 20h00, les membres du Conseil municipal de la ville d'ABLIS se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SIRET, Maire.

Présents : SIRET Jean-François, LAME Gaëlle, GUEFFIER Thierry, CHALARD Clarisse, ALLEAUME Laurent, SOUM Sandrine, BOUTIN Amaury, HONDARRAGUE Béatrice, GAILLARD Pascal, BENTOURE Jean-Marc, BUIRETTE Philippe, ANCEL Pascale, JACQUET Francine, DESAGE Sylvie, BROSSET-HECKEL Virginie, ABGUILLERM Sindy, JULIEN Arnaud, LE Adeline, ADDA Kamel-Rodrigue, PIOLI Tristan, DELARUE Jean-François, COUSTY Corinne, NAVEAU Gilles, LAMIK Redouan, JUDENNE Stéphanie, CANU Fatou.

Absents excusés : BIAT Yannick, qui donne pouvoir à Sandrine SOUM

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Sindy ABGUILLERM

**Vu** le Code de l'Action sociale et des familles, et notamment l'article L123-6,

**Vu** le décret n°2023-632 du 20 juillet 2023 portant diverses adaptations du Code de l'action sociale et des familles (CASF) et du Code général des collectivités territoriales (CGCT),

**Vu** le décret n° 95-562 du 6 mai 1995, relatif aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale, modifié,

**Vu** la Délibération DEL 2026-018 du 27/03/2026 fixant le nombre d'administrateurs à 20,

**Considérant** qu'il convient de désigner 10 membres de l'assemblée pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

**Vu** les candidatures présentées,

**Entendu** l'exposé de Béatrice HONDARRAGUE, rapporteur,

**Le conseil municipal**, après en avoir délibéré à l'**UNANIMITE** de ses membres présents ou représentés,

**ACCEPTE** de procéder à un vote public à la place du scrutin secret,

**ELIT** pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, pour la durée du mandat municipal, les personnes suivantes :

Béatrice HONDARRAGUE	Gaëlle LAME
Adeline LÉ	Sindy ABGUILLERM
Sylvie DESAGE	Pascal BUIRETTE
Jean-Marc BENTOURE	Corinne COUSTY
Tristan PIOLI	Stéphanie JUDENNE

Le Maire  
Jean-François SIRET



Le secrétaire de séance  
Sindy ABGUILLERM

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78 011 Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, ou par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).